

Bulletin Municipal

2022

Commune
de
Guillonville

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
<i>L'équipe municipale.....</i>	<i>page 4</i>
<i>Informations communales et état civil</i>	<i>page 5</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>page 9</i>
<i>Budget et compte administratif.....</i>	<i>page 12</i>
<i>Permis de construire, demandes préalables</i>	<i>page 14</i>
<i>A la découverte des carrières de Guillonville.....</i>	<i>page 16</i>
<i>Le monument aux morts de Guillonville fête ses 100 ans !</i>	<i>page 18</i>
<i>Coup de projecteur sur notre Champion de France de BMX.....</i>	<i>page 20</i>
<i>Flash-back sur l'année 2021</i>	<i>page 21</i>
<i>Travaux réalisés.....</i>	<i>page 25</i>
<i>Les associations.....</i>	<i>page 27</i>
<i>Calendrier prévisionnel des manifestations 2022.....</i>	<i>page 31</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>page 32</i>
<i>Renforcer son système immunitaire, conseils d'une naturopathe.....</i>	<i>page 39</i>



Le mot du Maire

A l'aube de 2022, nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal réalisé par la commission Communication du Conseil municipal que je remercie.

En 2021, nous avons réalisé la réfection de la route de Guillard, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule (un Berlingo) et d'une remorque pour remplacer notre vieux Master qui donnait « quelques signes de fatigue » et d'un nouvel ordinateur.

Tous ces investissements ont été pour partie subventionnés soit par le Conseil Départemental, soit par la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

La rue du Moulin a, quant à elle, été refaite par le Conseil Départemental.

Nous vous proposons depuis le mois d'octobre un nouveau rendez-vous : Le Wine-Truck qui nous permet, un mardi soir par mois, de passer un moment convivial à Guillonville ou à Gaubert.

Je tiens, bien sûr, à remercier mes deux adjoints, les membres du Conseil municipal, nos deux secrétaires Annie et Laëtitia, et Pascal, notre agent technique, qui de par leur engagement à mes côtés œuvrent tous ensemble pour le bien-être des Guillonvilloises et Guillonvillois.

C'est en espérant enfin que 2022 nous apporte une situation sanitaire plus calme, avec moins de contraintes pour une vie que je qualifierai de « normale », que **je vous présente très simplement et très chaleureusement tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Votre Maire
François Cottin



<p align="center">BULLETIN MUNICIPAL 2022</p> <p>Directeur de la Publication : François COTTIN</p> <p>Comité de rédaction : Guillaume CAVAL – François COTTIN – Véronique MONTI – Martial MOREAU – Cédric POUILLAIN – Géraldine SOLER</p> <p>Réalisation et mise en page : Géraldine SOLER</p> <p>Photos page de couverture et dernière page : Laetitia CHAMARD</p> <p>Impression : SO'CLEM - Ingré</p>

OFFERT PAR VOTRE MAIRE

 **PanneauPocket**
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Disponible sur  

L'équipe municipale



L'équipe municipale

François COTTIN, Maire
Martial MOREAU, 1^{er} adjoint
Cédric POULLAIN, 2^{ème} adjoint

Les conseillers :

Guillaume CAVAL
Corentin CHATEIGNER
Benoît GUILLAUMIN
Christophe LE CAPITAINE

Morgan LE POUL
Laura MONTAROU-MOREAU
Véronique MONTI
Géraldine SOLER

Mairie

12 rue de la Mairie 28140 GUILLONVILLE
☎ 02.37.32.16.14.

💻 mairie.guillonville@orange.fr
www.mairie-guillonville.fr

Secrétariat ouvert :

- Le lundi, de 15 h. à 18 h.
- Le jeudi, de 15 h. à 18 h. 30

Le personnel communal

Laetitia CHABOCHE
Agent d'accueil



Pascal COUTADEUR
Agent technique



Annie PERDEREAU
Secrétaire de Mairie



Informations communales

Les commissions communales

Budget-Finances :

Guillaume CAVAL – Benoît GUILLAUMIN – Morgan LE POUL – Martial MOREAU – Véronique MONTI

Travaux – Bâtiments – Commission appel d'offres :

Christophe LE CAPITAINE – Morgan LE POUL -
Cédric POULLAIN

Voirie – Chemins :

Corentin CHATEIGNIER – Benoît GUILLAUMIN -
Christophe LE CAPITAINE

Affaires sociales :

Morgan LE POUL – Laura MONTAROU-MOREAU – Géraldine SOLER

Accueil – Communication – Site internet :

Guillaume CAVAL – Martial MOREAU – Cédric POULLAIN – Véronique MONTI – Géraldine SOLER



Le recensement se déroulera dans notre commune [entre le 20 janvier 2022 et le 19 février 2022.](#)

Il sera **réalisé par Annie PERDEREAU, secrétaire de mairie.**

Nous vous remercions de lui faire bon accueil.

Comment se passe le recensement ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent leur distribue les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis convient d'un rendez-vous pour venir les récupérer.



Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer...

Salle polyvalente

Modalités de réservation de la salle polyvalente en mairie
Les tarifs et les disponibilités de la salle polyvalente peuvent être consultés sur le site de la mairie (www.mairie-guillonville.fr)

Tarifs salle polyvalente	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Particulier – Week-end 2 jours	250 euros	470 euros
Particulier – 1 jour en semaine	150 euros	290 euros
Associations, entreprises / Week-end de 2 jours		300 euros
Associations, entreprises / 1 jour en semaine		150 euros

Cimetière – Concessions et Cavurnes

Cimetière	
Concession de 30 ans	160 euros
Espace cinéraire	
Cavurne – 15 ans	700 euros
Cavurne – 30 ans	1100 euros



Tarif de l'eau – 2022

Abonnement	45 euros
Prix du m ³ d'eau hors taxes	1.40 euros

Etat Civil 2021

Les naissances

- Livio CAMEAU, né le 29/01/2021
- Ryan MARTIN TCHA, né le 26/02/2021
- Théo CHARPENEL, né le 19/03/2021
- Jade HARDY MORIN, née le 30/03/2021
- Luisa DE SOUSA LEITAO, née le 05/04/2021
- Tanaïs BOYER, née le 16/11/2021
- Lubin BRANCHU, né le 28/11/2021



Le mariage

- Bénédicte WURTZ et Alain CHAMARD, le 04/07/2021



Les décès

- Gilbert VINCHON, le 20/12/2020
- Jeanine SADORGE, née JOSEPH, le 08/06/2021
- Catherine BOUCHER, née SADORGE, le 20/08/2021
- Serge BLANVILLAIN, le 22/04/2021

Décès de personnes nées sur Guillonville :

- Edgard TOURNE, le 22/12/2020
- Joël SADORGE, le 27/10/2021
- Frédéric TOURNE, le 22/08/2021
- Maurice GAUDIN, le 23/11/2021



Informations communales



à vous de...

- ✓ Respecter les plantations, les pelouses, le matériel communal, l'aire de jeux. Ne pas jeter les mégots dans l'espace public.
- ✓ Ne pas gêner vos voisins entre 22 h. et 6 h. du matin.
- ✓ Déchets végétaux : ils doivent être déposés à la déchetterie.
- ✓ Gravats : tout dépôt sauvage est interdit sur le territoire communal.

Lutte contre le bruit

Nous vous informons des règles à suivre concernant le bruit, notamment l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 19/07/1996, toujours en vigueur.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- ◆ Les jours ouvrables de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 19 h. 30.
- ◆ Les samedis de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.



Les gestes citoyens

- ◆ En cas de neige ou de formation de verglas, le balayage des trottoirs doit être effectué par les propriétaires ou locataires, au droit de leur habitation.
- ◆ Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété en bordure de la voie publique ou la propriété d'autrui, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci.
- ◆ Le tri sélectif des déchets consiste à récupérer séparément les déchets selon leur nature afin de leur donner une seconde vie ; en recyclant, chacun de nous protège l'environnement.
- ◆ Nos amis les chiens : Une déclaration en mairie est obligatoire pour les chiens dangereux ; nous vous remercions également de veiller aux déjections et aux divagations de votre animal.

Recensement militaire



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense, et la **Journée Défense et Citoyenneté**. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques.

Sont concernés pour 2022, les jeunes gens nés en 2006

Centre du Service National de Tours - ☎ 02 47 77 21 71

<http://www.majdc.fr> (inscription)

S'inscrire sur les listes électorales

↳ Attention, **l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique**. Lorsque vous emménagez sur la commune, vous devez passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Il appartient à chacun de faire cette démarche et de s'assurer qu'il est bien inscrit sur les listes électorales de la commune.

En 2022, l'ensemble des électeurs de la commune recevra une nouvelle carte électorale.

Voici les dates des différentes élections organisées en 2022 :

Elections Présidentielles :

- Dimanche 10 avril 2022
- Dimanche 24 avril 2022

Elections Législatives (élection des députés) :

- Dimanche 12 juin 2022
- Dimanche 19 juin 2022



Régler vos factures d'eau sur Internet

Une nouvelle offre de paiement appelée PayFIP est disponible sur la commune. Chaque usager qui le souhaite à désormais la possibilité de régler sa facture d'eau sur Internet et ainsi de choisir entre deux moyens de paiement :

- **le paiement par carte bancaire**, avec saisie des informations relatives à la carte bancaire et validation du paiement
- une solution de **prélèvement unique** qui se fera en deux étapes :
 - authentification au moyen de son identifiant fiscal (identifiant de connexion au portail impots.gouv.fr et prochainement via FranceConnect);
 - puis exécution du virement en quelques clics : sélection du compte bancaire à débiter (après saisie de vos coordonnées bancaires lors de la première connexion) puis validation du mandat de prélèvement).

Dans les deux options énoncées, vous recevrez une confirmation de paiement par voie électronique.

La démarche

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes à suivre pour réaliser un paiement sur le site internet PayFIP :

1. Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr ;
2. Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la commune ou payfip.gouv.fr). Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFIP, de la direction générale des Finances publiques ;
3. Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction ;
4. Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.



Informations utiles

Abeilles, guêpes, frelons...



1 Apiculteur sur la commune :

Cédric POULLAIN - 6 bis rue du Soleil Levant – GAUBERT ☎ 02.37.99.35.66.

2 Si vous êtes envahis par des guêpes ou des frelons :

- Claude LAISNE - Ld la Souris - 28160 DANGEAU ☎ 02.37.96.72.57.
- VERDO28 – Neuvilliers 28140 LUMEAU ☎ 06.81.19.37.37.
- ERADIK 45 - 14 rue de Villeneuve 45310 PATAY ☎ 06.27.69.72.57.

Le mot de la Gendarmerie

GENDARMERIE ☎ 17

Brigade d'Orgères-en-Beauce 02.37.99.96.05.
Brigade de Bonneval 02.37.47.71.86.
Brigade de Châteaudun 02.37.94.09.50.

Carte de crédit volée ou perdue	0 892 705 705
Opposition chéquier	0 892 683 208
Infos escroqueries	0 811 020 217



Nous publions régulièrement des informations utiles à tous sur la page Facebook de la Gendarmerie d'Eure-et-Loir [@Gendarmerie28](#). N'hésitez pas à la consulter.

Les séniors de nos territoires continuent d'être affectés par l'isolement et peuvent légitimement exprimer des inquiétudes ou des questionnements dans le contexte actuel lié à la Covid-19. Nous poursuivons « l'opération sérénité séniors » (OSS) initiée durant le confinement.

Nos personnels et leurs familles n'étant pas épargnés par les risques de la pandémie, nos modes de vie en interne et en externe se sont adaptés aux « gestes barrières », ce qui permet de constater depuis le début de la crise un impact extrêmement faible dans nos rangs, gage de la continuité de l'ensemble de nos missions.

Dans un contexte sans précédent, il me semblait utile de vous adresser ces quelques éléments quant à l'engagement des forces de gendarmerie sur votre circonscription et les outils mis à votre disposition. Les échelons locaux, votre commandant de brigade ainsi que votre gendarme référent restent à votre disposition.

En vous assurant de mon engagement comme celui de l'ensemble de la gendarmerie eurélienne, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Georges PIERRINI
Commandant de Brigade



☎ 02.38.91.58.95.

Créé le 20 décembre 1971, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et du Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay est composé de 40 communes appartenant à 3 communautés de communes.

La population desservie est de 28 089 habitants, en croissance, répartis sur 12 705 foyers. Le territoire couvre 719km². Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 39,07 habitants au km².

En ce qui concerne Guillonville, la Communauté de Communes Coeur de Beauce regroupe 14 communes pour 4 772 habitants. En 2020, le tonnage total des différents flux (collecte ordures ménagères ou collecte de verre ou apport en déchetteries) s'élève à 16 877 tonnes soit 600,84 Kg/habitant.

Guillonville Jour de collecte pour les deux poubelles au 1er janvier 2022 : **Lundi**

LA RÈGLE : « TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT »

- ① C'est un emballage, c'est un papier = dans la poubelle jaune
- ③ N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- ② Inutile de les laver, uniquement bien les vider
- ④ Pas de sac, directement en vrac dans la poubelle jaune

Ma poubelle jaune en images à partir du 1^{er} janvier 2022

* Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les colonnes d'apport volontaire *

En cas de jour férié, la collecte est décalée d'un jour.

Poubelles jaunes : elles sont à commander directement par l'utilisateur auprès du SIRTOMRA

Quelques rappels :

- Les dépôts sauvages sont formellement interdits sur le territoire communal.
- Un conteneur pour le verre est à votre disposition à Guillonville à proximité de la salle polyvalente et du stade.
- **Attention ! Les barquettes et films plastiques, les essuie-tout, les mouchoirs et les masques ne se jettent pas dans la poubelle jaune mais dans le bac des ordures ménagères.**

Ne pas compiler les déchets.

Sacs obligatoires dans le conteneur d'ordures ménagères.

Ouverture des déchetteries :

- ✓ **Orgères-en-Beauce :** mardi et samedi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 30
+ du 1^{er} mai au 31 octobre : jeudi, de 13 h. 30 à 16 h. 30
- ✓ **Patay :** lundi et samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ;
jeudi de 13 h. à 17 h. ; vendredi de 14 h. à 17 h.
+ du 1^{er} mai au 31 octobre : jeudi, de 9 h. à 12 h.

Horaires des déchetteries

	ARTENAY		PATAY		NEUVILLE-AUX-BOIS		ORGÈRES-EN-BEAUCE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		
Mardi	9h - 12h				9h - 12h		9h - 12h	13h30 - 16h30
Mercredi								
Jeudi		13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		13h30 - 16h30
Vendredi		14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h		
Samedi*	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h30 - 16h30

* accueil réservé aux particuliers

Ouverture supplémentaire l'été du 1er mai au 31 octobre

Développement durable

Collecte des bouchons : En partenariat avec Laetitia CHAMARD, la commune de Guillonville s'est engagée dans la collecte de bouchons en plastique pour venir en aide aux personnes handicapées.

Un bac de réception est à votre disposition à la mairie et un second chez Laetitia CHAMARD à Gaubert (7 bis, rue des Champarts).



Zéro-phyto : Désormais, conformément à la réglementation en vigueur, les produits de traitement chimiques pour détruire les mauvaises herbes ne peuvent être utilisés que dans le cimetière. Aussi, malgré le travail régulier de l'agent technique pour limiter la prolifération, nous vous vous demandons d'être tolérant car, en l'absence de traitement, il n'est plus possible d'obtenir les mêmes résultats qu'avant.

Optez pour un acte citoyen ! si vous le pouvez, n'hésitez pas à désherber autour des tombes de vos chers disparus.

Piles usagées : un bac pour les piles usagées est à votre disposition en mairie.

Budget et Compte administratif

BUDGET DE LA COMMUNE

DÉPENSES		RECETTES	
----------	--	----------	--

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	80 400,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	88 038,00 €
Personnel	80 300,00 €	Produits des services	10 900,00 €
Atténuations de produits	25 000,00 €		
Autres charges de Gestion courante (indemnités élus, formation, service incendie...)	53 300,00 €	Impôts et taxes	53 087,00 €
Charges financières	14 000,00 €	Dotations, subventions, participations	84 864,00 €
		Autres produits de gestion courante	18 000,00 €

INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts	19 300,00 €	Solde section investissement	41 730,00 €
Immobilisations corporelles (plantations, réseaux de voirie matériel, outillages, informatique)	100 700,00 €	Dotations fonds divers	43 369,00 €
		Subventions d'investissements	15 900,00 €

BUDGET DE L'EAU

DÉPENSES		RECETTES	
----------	--	----------	--

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	25 000,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	15 996,00 €
Personnel	0,00 €	Produits des ventes	62 200,00 €
Atténuations de produits	10 000,00 €		
Autres charges financières	18 227,00 €	Dotations, subventions, participations	1 184,00 €
Opérations d'ordre entre sections	27 508,00 €	Opérations d'ordre entre sections	6 609,00 €

INVESTISSEMENT

Immobilisations corporelles	125 000,00 €	Solde section investissement	162 969,00 €
Immobilisations en cours	51 995,00 €	Dotations fonds divers	522,00 €
Emprunts	7 395,00 €		
Opérations d'ordre - transfert entre sections	6 609,00 €	Opérations d'ordre - transfert entre sections	27 508,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE - 2020

DÉPENSES	RECETTES
-----------------	-----------------

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	42 064,00 €		
Personnel	60 112,00 €	Produits de gestion courante	19 677,00 €
		Atténuations de charges	16 854,00 €
Autres charges de Gestion courante (indemnités élus, formation, service incendie...)	41 628,00 €	Impôts et taxes	69 201,00 €
Charges financières	13 748,00 €	Dotations, subventions, participations	100 074,00 €
Atténuations de produits	20 537,00 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	11 543,00 €

INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts	19 199,00 €	Subventions d'investissement	0,00 €
Immobilisations corporelles (plantations, réseaux de voirie, matériel, outillages, informatique)	762,00 €	Dotations fonds divers	635,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU - 2020

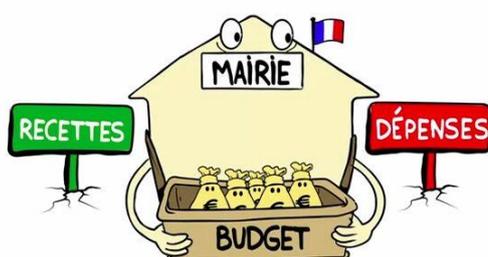
DÉPENSES	RECETTES
-----------------	-----------------

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	20 184,00 €		
Personnel	0,00 €	Produits des ventes	64 726,00 €
Atténuations de produits	7 170,00 €	Subventions d'exploitation	0,00 €
Autres charges financières	9 052,00 €		
Opérations d'ordre entre sections	27 538,00 €	Opérations d'ordre entre sections	6 609,00 €

INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilées	7 036,00 €		
Opérations d'ordre - transfert entre sections	6 609,00 €	Opérations d'ordre - transfert entre sections	27 538,00 €



Permis de construire, demandes préalables, Quelle autorisation demander pour quel type de travaux ?

Urbanisme : quelques règles à connaître !

Vous souhaitez construire une habitation, un garage, une dépendance, un abri de jardin, une piscine... ou réaliser une clôture ou tout autre aménagement ? votre projet est soumis à un document d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.



Je construis un abri de jardin

Quelle que soit la nature des matériaux utilisés avec ou sans fondations, votre projet de construction est soumis à déclaration préalable si la surface de plancher et l'emprise au sol est supérieure à 5 m² et jusqu'à 20 m² et à permis de construire si cette surface est supérieure à 20 m².

Je construis une piscine

Vous pouvez intégrer une piscine dans votre jardin sous réserve de respecter les règles de mitoyenneté. Au-delà d'une surface de 10 m² et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, piscine avec abri ou non, construction d'un abri sur une piscine existante), une autorisation est nécessaire (déclaration préalable ou permis de construire).

Si vous êtes propriétaire d'une piscine privée à usage individuel ou collectif, vous devez installer un dispositif de sécurité afin de prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants.



Je construis une clôture

Tout propriétaire a la possibilité d'installer une clôture pour délimiter son terrain. Cette installation est toutefois encadrée.

Une déclaration préalable de travaux devra être déposée en mairie et il est nécessaire de respecter certaines règles vis-à-vis d'un terrain voisin ou d'une voie publique.

Une hauteur maximale peut vous être imposée tout comme l'utilisation de matériaux spécifiques ou le choix d'une couleur. Ces règles sont définies par le Plan Local d'Urbanisme ou les usages locaux applicables à la commune. Dans tous les cas, l'implantation de votre clôture ne devra pas nuire à vos voisins ni même empêcher un droit de passage.



Déposer mon permis de construire en ligne, C'est possible !

Depuis le 1^{er} novembre 2021, la commune de Guillonville est prête à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière simple et plus rapide.

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée. **C'est le principe de la saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'applique également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

En collaboration avec le service instructeur d'ELI, Eure-et-Loir Ingénierie (Service du Conseil départemental en charge de l'instruction du droit des sols), la commune de Guillonville respecte cette obligation avec la mise en place du module Guichet unique (portail à la fois dédié aux particuliers et aux professionnels).

Les trois objectifs principaux à cette dématérialisation sont les suivants :

- Améliorer le service rendu à l'utilisateur avec plus de transparence et plus de fluidité
- Simplifier les procédures d'instruction des demandes : réduire les délais de transmission via une plateforme d'échanges dématérialisés entre les différents services concernés
- Optimiser la chaîne de traitement : meilleure traçabilité des dossiers et des pièces qui les constituent et une coordination facilitée entre les services

Dès aujourd'hui ...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Rendez-vous sur le module Guichet unique :

<https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>

Pour ceux qui le souhaitent, les demandes sous format papier pourront toujours être déposées.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Bénéficiaire : _____

Permis N° : _____

Délivré le : _____

Adresse de la mairie où le dossier est consultable : _____

Quelle autorisation demander pour quel type de travaux

Lexique
PC: permis de construire
DP: déclaration préalable

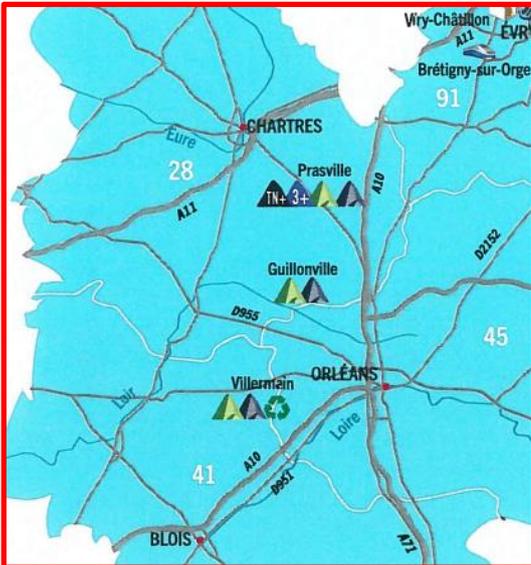
1 Parabole: > 1 m ² : DP	9 Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois) Sans surélévation, quelle que soit la surface: aucune formalité Surélevée < 5 m ² : aucune formalité Surélevée < 40 m ² : DP Surélevée > 40 m ² : PC
2 Fenêtre de toit: Sans création de surface: DP Si création de surface de plancher: < 40 m ² : DP* > 40 m ² : PC*	10 Piscine: < 10 m ² , non couverte restant moins de 3 mois: aucune formalité < 100 m ² , non couverte: DP < 100 m ² , avec couverture de moins de 1,80 m de haut: DP > 100 m ² : PC
3 Panneau photovoltaïque: DP	11 Clôture: DP
4 Modification de toiture (tuiles): si remplacement identique: aucune formalité*	12 Portail: DP
5 Extensions, Espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles: < 40 m ² : DP* + 40 m ² : PC*	13 Garage Si accolé à l'habitation: < 40 m ² : DP* > 40 m ² : PC* Si indépendant à l'habitation: < 20 m ² : DP > 20 m ² : PC
6 Véranda, terrasses couvertes: < 5 m ² : aucune formalité < 40 m ² : DP* > 40 m ² : PC*	14 Façades/Ravalement/Bardage: DP
7 Cabane, abri de jardin, appentis: < 5 m ² : aucune formalité < 20 m ² : DP > 20 m ² : PC	* si franchissement du seuil des 150m ² (superficie existante + superficie créée): PC avec recours architecte
8 Fenêtre, porte fenêtre: création, changement: DP Remplacement à l'identique: pas de formalité	(*) sauf dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, dans un site inscrit classé ou en instance de classement, sur un immeuble protégé: DP

A la découverte... des Carrières de Guillonville

Une carrière de la Société des Matériaux de Beauce



SOCIÉTÉ
DES MATÉRIAUX DE BEAUCE



La carrière de Guillonville, s'étendant sur les communes de Guillonville et Villeneuve-sur-Conie, fait partie du dispositif de la Société des Matériaux de Beauce (SMB). SMB, ce sont trois carrières dans les départements de l'Eure-et-Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher. Guillonville est au centre du dispositif. Elle est encadrée par les carrières de Prasville au nord et de Villerrmain/Baccon au sud.

SMB est une filiale à 50 % LafargeHolcim Granulats et 50 % Eiffage Infrastructures. Elle bénéficie ainsi de toute l'expérience humaine et industrielle de LafargeHolcim Granulats ayant plus de 180 établissements en France dont 108 carrières et de Eiffage Infrastructures ayant environ 100 carrières et dépôts.

Carrières SMB

A l'origine, la carrière était exploitée par l'entreprise Roland. Elle a été transférée à la Société des Matériaux de Beauce en 1990 et est actuellement autorisée par un arrêté préfectoral d'août 2007.

Le site est localisé le long de la route départementale 935, dans la portion comprise entre Guillonville et Patay. La surface totale autorisée par arrêté préfectoral est de 69 ha dont environ 9 ha sont dédiés aux infrastructures (criblerie, commercialisation, locaux sociaux et atelier).

Le gisement y est exploité au fur et à mesure des besoins. Les terrains font l'objet d'une remise en état coordonnée, réduisant les surfaces en dérangement. Un plan de phasage est établi en amont de l'exploitation. Aujourd'hui, environ 2 ha de Calcaire de Beauce sont exploités chaque année. A l'issue de l'exploitation, les terrains sont rendus à l'agriculture.



Photographie aérienne de la carrière en 2020 (société 4Vents)

Les emplois, l'équipe

Six personnes travaillent sur la carrière de Guillonville. Isabelle est agent de bascule, Jean-François s'occupe du chargement clients, Laurent est à l'extraction, Antoine à la criblerie (installation). Patrick, chef de ce site et de celui de Villermain, a commencé sa carrière sur Guillonville en tant que conducteur de pelle. Il est secondé par Ludovic, son adjoint.



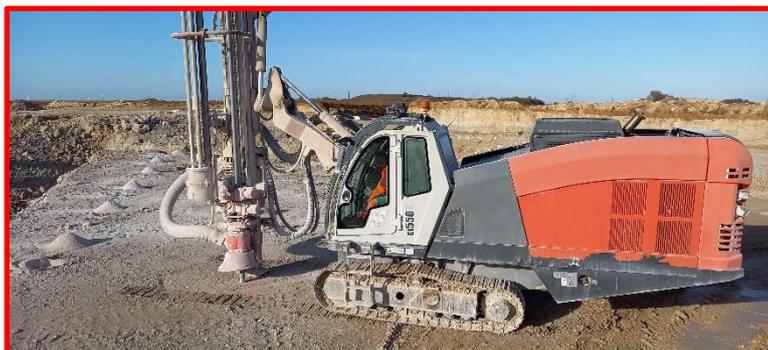
Extraction



Bascule



Chef de carrière



Foration

Interviennent également des foreurs, des géomètres,... ainsi que les salariés de SMB et des sociétés Lafarge et Eiffage. Il s'agit de commerciaux, des responsables d'exploitation et d'atelier, des services qualité, foncier, juridique et logistique (dispatch), du contrôle de gestion,...

Les emplois générés par l'activité s'étendent en dehors du cœur de métier des carrières. Citons le commerce de gros de matériels et d'équipement, les transports, les travaux publics et le béton prêt à l'emploi, les services aux entreprises (bureaux d'études, comptabilité, services annexes...), ...

Chargement clients



Le monument aux morts de Guillonville fête ses 100 ans en 2022 !

Michèle MOREAU

Pourquoi s'intéresser aux Monuments aux Morts ?

La question peut sembler naïve ! Elle est au contraire paradoxale ! À la fois parce qu'ils sont si nombreux qu'on en oublie la singularité, tellement publics que les regards des générations passées les ont lissés, rendus presque diaphanes, solennels au point d'avoir engendré leurs propres tabous, les monuments aux morts n'intéressent plus. Ils ont perdu leur charge émotionnelle. Au temps des commémorations, leur image a terni, figée, prisonnière sans doute d'un rituel trop formaté.

Mais pourquoi a-t-on construit des Monuments aux Morts ?

Dès la fin de la guerre, l'urgence de la commémoration s'impose : l'hécatombe exige réparation.
1,4 million de soldats ont été tués.

Dès 1919, chaque commune construit un monument pour leur rendre hommage. En tout, 36 000 sont érigés ! On y retrouve des formules d'hommage : « **À ses enfants morts pour la France** » par exemple. Mais surtout, on peut y lire les noms des soldats habitants sur la commune en 1914 et tués à la guerre. Ces noms sont gravés dans la pierre par ordre alphabétique et parfois par année de mort.

Le nombre de monuments et de noms témoignent de l'ampleur des pertes et de la folie des guerres. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises.

En 1945, les noms des soldats tués lors de la Seconde Guerre mondiale ont été ajoutés, puis ceux de la guerre d'Indochine en 1954 et de la guerre d'Algérie en 1962.

Au cœur des villes et des villages, ces monuments permettent de nous souvenir des hommes qui ont participé à l'histoire douloureuse de notre pays.

Donner un « sens » à la mort de nos soldats

Face à la tragédie de la Grande Guerre et aux millions de vies qu'elle fauche sur son passage, une demande mémorielle naît assez tôt en France, dès la moitié du conflit. Pour y répondre, la loi du 27 avril 1916 prévoit la création d'un diplôme d'honneur des militaires morts pour la patrie, celle du 25 octobre 1919 lance le recensement des disparus de chaque commune de France.

Le monument aux morts est avant tout une tentative de donner un « sens » à la mort de 1,4 million de jeunes hommes sur le champ de bataille. Tous ces morts doivent bien être tombés « pour » quelque chose... Et ce quelque chose, c'est la France !

L'idée est d'ériger tous ces morts en martyrs héroïquement sacrifiés pour la nation. Le statut de « **MORT POUR LA FRANCE** » est introduit par la loi dès 1915.

Son attribution a une grande importance pour la famille du disparu : elle ouvre droit aux pensions pour les veuves et au statut de Pupilles de la Nation pour les orphelins. Ladite mention est inscrite sur la grande majorité des monuments aux morts.

Sur tous les théâtres d'opérations afin d'appréhender la réalité vécue de ce qu'a été cette guerre, en ce sens, le monument aux morts, qui assure à chacun des noms gravés une forme de postérité, est aussi une invitation à retrouver ces éléments particuliers. Les sortir de l'anonymat s'avère désormais possible grâce au remarquable effort de publication des archives sur le site « *Mémoire des hommes* ».

Juridiquement, les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des municipalités. A l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du

souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles.

Ces monuments sont de nos jours souvent méconnus. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles.

LE MONUMENT AUX MORTS DE GUILLONVILLE

La France a mobilisé plus de 7 millions de combattants.
Pendant la guerre 1914-1918, plus d'un million de soldats ont été tués

Dès la fin de la guerre, l'urgence de la commémoration s'impose :
L'hécatombe exige réparation.

36 000 monuments aux morts seront édifiés de 1920 à 1925.

Le 15 janvier 1920, le Conseil décide qu'un monument commémoratif sera élevé pour perpétuer le souvenir des Enfants de la Commune tombés au champ d'honneur. Une somme de 1500,00 francs est votée. Une souscription publique sera ouverte dans la Commune et des jeunes gens passeront à domicile pour recueillir les offrandes. Il est convenu que ce monument sera élevé dans le cimetière de la Commune.

Le 27 juin 1920, le Conseil préfère que le monument soit élevé sur la place publique.

Le 7 novembre 1920, le Conseil regrette de ne pouvoir célébrer la fête du cinquantenaire de la République et l'anniversaire de l'Armistice, faute de crédits.

M. Rocher, marbrier à Orléans a exécuté le monument et la plaque commémoratifs des soldats de la Commune, « Morts pour la France ».

Inauguration du Monument le 23 juillet 1922



le 8 mai 2021



Sources :

- Archives municipales
- Site : Mémoires des Hommes
- Antoine Prost

Coup de projecteur sur notre champion de France de BMX.

Châteaudun → Vivre sa ville

SPORT ■ Clément Rocherleux a remporté le Trophée de France catégorie minime cruiser

Une étoile montante du BMX

Pilote national de BMX, le Guillonvillois Clément Rocherleux a raflé à l'âge de 14 ans le titre de champion de France minime cruiser.

Les Jeux de Tokyo 2020 sont à peine terminés qu'il rêve de sa propre médaille olympique... À 14 ans, Clément Rocherleux a déjà fait des premiers pas remarquables dans le monde du BMX, courses cyclistes où se succèdent bosses et virages sur 400 mètres.

Le 16 juillet, à Avensan (Gironde), il a remporté le Trophée de France dans la catégorie minime (13-14 ans) cruiser (vélos avec des roues de 24 pouces de diamètre) et le maillot bleu-vert, fièrement arboré aux côtés de son deux-roues noir. Quelques jours plus tôt, il décrochait la cinquième place aux Championnats d'Europe à Zolder en Belgique chez les 14 ans, intégrant ainsi le top 5 des meilleurs pilotes de BMX d'Europe âgés de 14 ans.

Une progression spectaculaire

Petit garçon, il se dit « accro au vélo » avec son père et son frère aîné. À 6 ans, séduit par la dynamique de la vitesse et des obstacles, Clément s'inscrit au BI-Club Chapellois, le club de BMX de La Chapelle-Saint-Mesmin (Lotret).

En 2017, il a 10 ans quand il accède à ses premières courses Inter-régions Challenge France Nord-Ouest. Ses performances



PERFORMANCE. Clément Rocherleux, jeune pilote de BMX, a décroché la 5^e place aux championnats d'Europe chez les 14 ans en juillet et a remporté le Trophée de France dans la catégorie minime Cruiser.

lui permettent d'atteindre la compétition nationale avec le Trophée de France, puis les championnats d'Europe en 2018.

En 2019, sa progression est spectaculaire : Clément enchaîne les victoires. Deux courses nationales « Indoor » (en intérieur) sur trois à Caen (Calvados) et à Saint-Étienne (Loire), les trois courses Inter-régions Nord-Ouest, à Gulpavas (Finistère), Champagné-les-Marais (Vendée) et Nogent-le-Roi et le sacre au Trophée de France, à Mours-Saint-Eusèbe (Drôme),

qui lui a permis de devenir le champion de France de BMX benjamin.

« Ma victoire à Caen a déclenché toutes mes autres victoires car j'ai réalisé que j'étais capable de gagner » analyse l'adolescent dont la confiance se renforce nettement.

Objectif équipes de France

Classé pilote national depuis 2020, le champion de France 2021 minime cruiser voit grand : « Mon rêve, c'est d'être pilote élite et de rentrer dans l'équipe de France car c'est le plus haut

niveau. » Et c'est en bonne voie : à la rentrée, Clément entamera une scolarité sport-étude, à Bourges (Cher) au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de la région Centre - Val de Loire. Il y rejoindra le pôle France jeune BMX qui vise le Pôle olympique de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) et les équipes de France.

Sponsorisé par la marque française Inspyre, qui lui fournit son équipement, Clément demeure très soutenu par sa famille qui l'accompagne aux quatre coins de la France : « Nous sommes des passionnés et très fiers de lui. Nous l'encourageons ». À chaque compétition, son papa filme ses essais et ils reviennent ensemble son parcours afin de voir là où il peut s'améliorer. On entend souvent parler de « clans » pour désigner les entourages des sportifs qui brillent au sommet. Le clan Rocherleux à Paris 2024, ça sonne plutôt bien, non ? ■

INFO PLUS

Fierté. François Cottin, maire de la commune de Guillonville, ne cache sa fierté d'avoir parmi ses habitants une future pépite du cyclisme français : « C'est inespéré d'avoir un champion de France chez nous ! Grâce à Clément, on fait connaître notre petite commune. » Le Conseil municipal a ainsi adressé une lettre de félicitations au jeune athlète à l'occasion de ses exploits aux derniers championnats de France et d'Europe.

Flash-back sur l'année 2021


**anniversaire du
8 mai 1945**

Cérémonie du 8 Mai 2021

Pour cause de crise sanitaire, la cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée en comité restreint. Seuls les membres du conseil municipal étaient conviés. M. le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts puis l'ensemble du Conseil a observé une minute de silence en souvenir des soldats tombés pour la France pendant la guerre de 1939-1945.



*Tour d'Eure-et-Loir – 15 mai 2021
Etape Bonneval - Chartres*

Fête nationale du 14 juillet



Quelle joie de se retrouver à près de 120 personnes pour célébrer à nouveau ensemble la fête nationale !

Installés pour certains dans la salle polyvalente, pour d'autres sous le barnum en extérieur, tous ont profité de ce temps convivial autour d'un buffet-barbecue servi par des conseillers municipaux dévoués !



Après le repas, le Comité des Fêtes a proposé des jeux, notamment pour les plus jeunes,



avant d'organiser la tombola qui a clôturé la journée.



Petite question pour ceux d'entre vous qui étaient présents :
Vous souvenez-vous combien de boutons étaient cousus sur l'habit de Yann ?





LUDO'BEUCE

Samedi 31 juillet



Mardi 12 octobre, premier service du Bar à Vin,
Place de l'Eglise à Guillonville

THERMOFLO
ÉNERGIE

CHAUFFAGE FIOUL / GAZ
CLIMATISATION / POMPE A CHALEUR
PLOMBERIE / SALLE DE BAIN
ADOUCCISSEUR

THERMOFLO
ÉNERGIE

FLORENT BILLARD

06 88 57 78 64
02 37 32 12 30

florent@tfe45.fr

333 RUE DES POINTES
45410 SOUGY

thelem
assurances

Hadrien BONDONNEAU
Agent Général d'Assurances

21 place de la Halle
45 310 PATAY

27 rue Nationale
28 140 ORGERES EN BEAUCE

Tél. : 02 38 80 80 49
Fax : 02 38 80 92 73
patay@thelem-assurances.fr

Tél. : 02 37 99 71 28
Fax : 02 37 99 70 02
orgeres.en.beauce@thelem-assurances.fr

N°ORIAS : 08 040 469 www.orias.fr / Soumis à l'ACPR - 61 rue Talbot, 75009 Paris

Livraison du nouveau véhicule communal le 19 octobre 2021



Cérémonie du 11 Novembre 2021



« A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part. »

Extrait du discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants



PHILIPPE BAUNÉ

VINS - VINS FINS - ALCOOLS - BIÈRES ET TIREUSES
BOISSONS GAZEUSES ET MINÉRALES

Coffrets Cadeaux

LIVRAISON À DOMICILE

DÉPÔT VENTE



12, Place Saint-Privat - 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE

Tél. 02 38 74 20 05

e-mail : baune.boissons@orange.fr - Site : www.baune-boissons.com



Groupama

CENTRE MANCHE

la vraie vie s'assure ici

Votre agence Groupama

12 rue de l'Eglise 28140 ORGERES EN BEAUCE

Tél. : 02.37.99.75.87

 groupama.fr

 N°Cristal 09 69 36 10 11*

*Informations, sinistres, santé.

Travaux réalisés en 2021

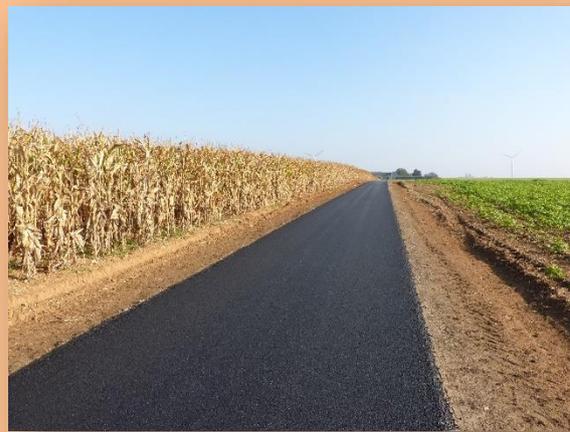
A Guillonville, réfection de la route du moulin, du 22 au 30 septembre 2021



Rue de la Haute Porte



Réfection de la route de Guillard, le 6 octobre 2021



Installation d'un panneau de restriction de la circulation, rue des Lauriers à Guillonville



Les associations



Chorale « Les Chants Do Ré »

Les répétitions reprennent plus que jamais au sein de la Chorale "Les CHANTS DO RE", malgré les départs, les nouvelles arrivées, les événements que nous avons subis tout au long de ces derniers mois.

Chanter engendre une dynamique de groupe importante, aussi bien pour progresser, mémoriser, se concentrer, maîtriser le souffle ; prendre confiance en soi ; que pour faire des rencontres pouvant mener à de belles amitiés. C'est bon pour le moral et l'esprit, nous ouvrir à nos émotions et les exprimer pour briser l'isolement social au travers de nos concerts.

Bonne nouvelle pour tous ceux qui ont envie de chanter. Nul besoin de connaissances musicales particulières.

- ✓ Vous chantez faux : cela n'empêche pas d'éprouver du plaisir et de se sentir détendu. Chanter juste s'apprend. Nous vous y aiderons.
- ✓ Vous ignorez le solfège : le travail se fait à l'oreille, il n'est donc pas obligatoire de déchiffrer une partition. Mais c'est un plus de savoir.
- ✓ Vous hésitez sur le répertoire : notre répertoire est varié pour plaire au plus grand nombre ; chants religieux ou orthodoxes, variétés, gospel, chants de Noël, chants traditionnels en langues étrangères.

Notre chorale de 32 choristes très motivés est mixte, comprenant 4 pupitres, deux féminins "Soprano et Alto", deux pupitres masculins "Ténor et Basse". Dirigée par notre nouveau chef de chœur, Jean Michael LUCIGNY, avec beaucoup de bienveillance et professionnalisme.

Si vous avez contracté le virus du chant, eh oui ça s'attrape aussi, que vous fredonniez ou chantiez à tue-tête, venez savourer le Bonheur d'être parmi nous tout simplement, à la Maison des Associations (face à la poste) à Orgères en Beauce, le mercredi soir de 20h30 à 22h00 (sauf vacances scolaires).

Pour plus d'informations : Faites nous plaisir en venant un soir assister à nos répétitions.

Ou contactez la présidente Sylvie Saunier au 06.72.12.91.80 - sylvie.renaissance@orange.fr





Comité d'Animation de Guillonville

Pour la deuxième année consécutive, l'association n'a malheureusement pas pu organiser les activités prévues tout au long de l'année. Cependant, le peu de manifestations qui ont pu avoir lieu ont été un plaisir à organiser pour enfin retrouver ces moments de convivialité.

Pour l'année 2022, nous espérons bien sûr relancer pour de bon les activités des années passées. Depuis 2016, la soirée dansante du mois d'octobre n'a pu être organisée par manque de participant. Pour 2022, nous organiserons le 29 octobre une soirée Halloween avec dégüisement.

Comme depuis de nombreuses années il nous reste des places au sein de l'association, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour l'organisation des manifestations.

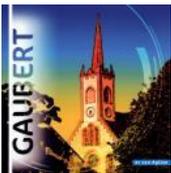
Calendrier 2022 des manifestations :

- 04 février assemblée générale
- 06 février chaloupée
- 05 mars soirée moules-frite
- 16 avril chasse à l'œuf
- 29 mai vide-greniers
- 18 juin pétanque
- 24 juillet randonnée
- 29 octobre soirée halloween

Le comité se réserve le droit de modifier les dates

Le comité d'animation de Guillonville vous souhaite une bonne année 2022

L'équipe du comité d'animation



Association culturelle de Gaubert

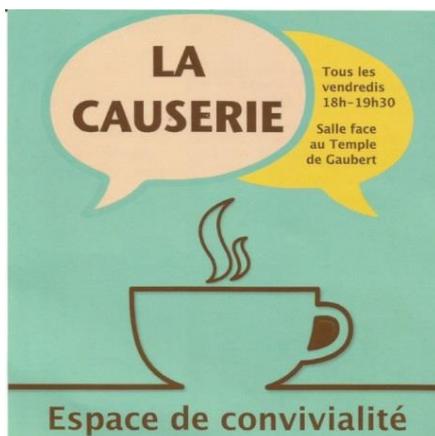
Nous entendons encore régulièrement des personnes qui disent "je ne peux pas participer à une activité au temple de Gaubert car je ne suis pas protestant(e)". Disons-le une fois pour toutes : c'est faux ! Toutes les activités qui ont lieu dans nos locaux (culturelles ou culturelles) sont ouvertes à tous !

Cela veut dire que, qui que vous soyez, vous pouvez entrer (et sortir) librement ! Alors si vous voulez que vos enfants participent à un club un samedi : pas de problème ! Si vous voulez venir jouer le vendredi soir : pas de problème ! Si vous voulez visiter le temple, pas de problème ! Bref, nous sommes là pour vous servir alors ne vous privez pas de nos prochains événements !



@templedegaubert – Site internet : www.templedegaubert.fr

Contact : Yohann Tourne - ☎ 06.25.79.61.01.





Association astronomique Antarès

La situation sanitaire a également impacté nos activités, peu de réunions et rares sorties sur le terrain durant cette année 2021. La reprise est lente, mais nous avons pu organiser une « Nuit des étoiles » à Guillonville le 7 août dernier après avoir renoncé à celle de Janville-en-Beauce en Beauce. En juillet, nous avons installé nos télescopes Place de la Beauce à Orgères, dans le cadre de l'opération « On the Moon again ».



Le 16 octobre dernier, une animation était proposée dans le cadre de la semaine « Sciences en Fête » à la salle polyvalente, avec au programme l'observation des tâches solaires. Deux valises de roches et météorites étaient prêtées par l'association tourangelle et le réseau « Vigieciel ».

Nos réunions sont désormais bimensuelles : le premier et troisième samedi du mois à la Mairie ou sur le terrain selon la météo.

Cinq nouveaux membres nous ont rejoints en 2021.

Informations et activités sur notre site INTERNET : www.astroantares.fr

Bonne année 2022 à toutes et à tous.

Martial Moreau



Afdar (Association Féminine de Développement Agricole et Rural) Beauce Dunoise

Conséquence de la crise sanitaire, l'association ne s'est pas réunie sur l'année 2021.



Cap Espérance Cœur de Beauce

Cette association, créée en 2011, a pour objet :

- ✓ De proposer aux personnes une écoute et un accompagnement vers un « mieux-être », en faisant appel à un réseau de partenaires et au partage de compétences des adhérents à l'association ;
- ✓ D'engager des actions solidaires en faveur des personnes en difficulté ou d'associations d'aide humanitaire ;
- ✓ D'organiser des animations culturelles telles que : expositions, débats, ateliers divers, temps de ressourcement, ...

Contact : Géraldine et Pierre-Jean Soler - ☎ 02.37.32.15.73.



Fnac (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

La Fédération des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie compte environ 75 adhérents sur le canton d'Orgères-en-Beauce.

Pour tout renseignement, pour des informations concernant la retraite du combattant, vous pouvez contacter votre président cantonal. Le correspondant défense de la commune, Martial MOREAU, pourra également vous informer.

Président cantonal : Marcel Peigné.



Club de Gymnastique

Depuis 1986, à la Salle des fêtes de Guillonville, se tenait un club de gym qui a réuni jusqu'à une vingtaine de personnes. Le temps a passé ; l'effectif a diminué d'année en année et nous n'étions plus que 7 participantes. Le départ à la retraite de notre animatrice Dany fait que les cours ont cessé définitivement au mois d'octobre.

L'association existe toujours et si quelques volontaires veulent relancer l'activité sur la commune, ils seront les bienvenus.

Bonne année 2022 à tous !

La Présidente
Monique HARDY

SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE



ENFANCE ET PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT DU **HANDICAP**

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

ENTRETIEN DE LA MAISON

- ✓ Diagnostic des besoins à domicile,
- ✓ Recommandation, coordination,
- ✓ Aide à Domicile,
- ✓ Aide au lever, aide au coucher,
- ✓ Aide aux repas,
- ✓ Aide à la toilette,
- ✓ Transport accompagné,
- ✓ Entretien du logement et du linge,
- ✓ Livraison de repas,
- ✓ Téléassistance,
- ✓ Services d'aides à domicile aux familles

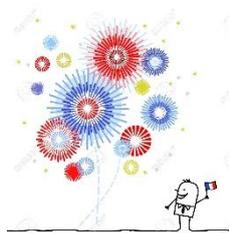
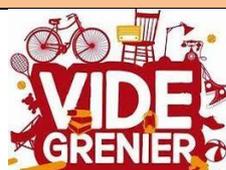
Association locale ADMR d'ORGÈRES-EN-BEAUCE
66 rue Nationale
28140 ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.89.54.
✉ orgeres@fede28.admr.org

Maison des Services ADMR
ouverte les lundi et vendredi,
de 9 h. à 12 h.

www.admr.org

Calendrier prévisionnel des manifestations 2022

<i>Janvier</i>	8	Vœux du Maire
<i>Février</i>	4	Assemblée Générale Comité d'Animation
	6	Chaloupée
<i>Mars</i>	5	Soirée Moules frites
<i>Avril</i>	16	Chasse à l'œuf
<i>Mai</i>	29	VIDE GRENIER
<i>Juin</i>	18	Pétanque
<i>Juillet</i>	14	Fête Nationale Jeux au stade
	24	Randonnée pédestre
<i>Août</i>	12	Nuit des Etoiles à JANVILLE-EN- BEAUCE
	13	Nuit des Etoiles à GUILLONVILLE
<i>Octobre</i>	29	Soirée HALLOWEEN



Informations pratiques

Assistantes maternelles agréées



Martine BOYER
28140 GUILLONVILLE
☎ 02.37.32.10.89.

Evelyne CAVAL
28140 GUILLONVILLE
☎ 02.37.32.13.77.

Michelle POULLAIN
28140 GUILLONVILLE
☎ 02.37.32.13.60.

Joëlle MAHUET
28140 PRUNEVILLE
☎ 06.15.48.01.50.

Cultes

Eglise Saint-Pierre de GUILLONVILLE
16 rue Roger-Gommier 28150 VOVES
☎ 02.37.99.09.85. / 06.16.97.48.91.
Permanences paroissiales : mercredi et samedi
Catherine AIDAT : ☎ 02.37.99.76.67.
paroisse.orgeres@orange.fr

Eglise Evangélique Libre de GAUBERT
Pasteur : Christian HUY
☎ 02.37.32.16.33.
Culte tous les dimanches à 10 h.30
www.templedegaubert.fr

Artisans

Electricité
Sébélec
28140 BOURNEVILLE
☎ 02.37.32.15.86.

Plomberie/ Chauffage
Cédric POULLAIN
28140 GAUBERT
☎ 02.37.99.35.66.
cedric.poullain@hotmail.fr

Accompagnement Gestion

Expert Gestion
Patrice MONTI
28140 GAUBERT
☎ 06.23.84.01.60
www.monti.expertgcl.fr



Boulangerie

LA BOULANGERIE DE SYLVAIN
10 rue de Charette 28140 TERMINIERS
☎ 09.63.47.90.83.
(assure les tournées sur notre commune)

Légumes frais

LE PANIER D'ILO
Rue de Villecerne 28140 GUILLONVILLE
☎ 06.18.62.15.86. - lepanierdilo@gmail.com

Producteurs locaux

Asperges & Poulets
Alain et Corentin CHATEIGNER
28140 PRUNEVILLE
☎ 06.07.23.69.69.

Oeufs
Julie BRIANT
28140 BOURNEVILLE
☎ 06.26.69.01.14.

Pommes de terre
Ail, oignons, échalotes
Vincent BRUNEAU
28140 GAUBERT

Hébergement

Les gîtes « Entre Terre et Ciel »



Situés au 7 rue des Champarts à GAUBERT, les gîtes « L'Ami-temps », « L'Escale » et « La Pause » sont à votre disposition pour accueillir vos proches ou vos amis à l'occasion de rencontres familiales, de mariages, anniversaires, etc., dans les environs.

Location au week-end ou à la semaine.
Capacité de 4 à 6 personnes selon le gîte.



Pour tout renseignement, contacter Géraldine SOLER au 06.63.56.56.55.

www.gitesentreterreetciel.com

Bureau et agences postales



2 Rue de l'Arsenal
28140 ORGERES-EN-BEAUCE

Ouverture :

Lundi : 13h30-17h
Mardi : 9h-12h / 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h

20 rue Chanzy
28140 TERMINIERS

Ouverture :

Lundi : 13h45-16h30
Mardi : 9h-12h / 13h45-16h30
Mercredi : 9h-12h / 13h45-16h30
Jeudi : 13h45-16h30
Vendredi : 9h-12h / 13h45-16h30

8 rue Coquillette
45310 PATAY

Ouverture :

Lundi : fermé
Mardi : 9h-12h / 14h30-17h
Mercredi 9h-12h / 14h30-17h
Jeudi : 9h-12h / 14h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 14h30-17h
Samedi : 9h – 12h

Les marchés

Lundi matin : BONNEVAL Mardi matin : VOVES Mardi après-midi : PATAY
Mercredi matin : JANVILLE-EN-BEAUCE Mercredi : BROU Jeudi matin : ARTENAY
Jeudi journée : CHATEAUDUN, place du 18 octobre
Vendredi matin : SANCHEVILLE
Samedi matin : ORGERES-EN-BEAUCE et CHATEAUDUN, place de la Liberté



Espace Seniors Info-Services

Services du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

3 place Cap de la Madeleine 28200 CHATEAUDUN

☎ 02.37.94.05.93. – Courriel : mda.pays-dunois@mda28.fr

(Aide à Domicile, aide financière, perte d'autonomie, recherche d'un établissement, écoute, accompagnement, ...)



Médiathèque intercommunale

2 rue de l' Arsenal 28140 ORGERES EN BEAUCE

☎ 02.37.99.97.92. / Courriel : mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr



La médiathèque comprend :

- un espace adulte et un espace jeunesse
- une ludothèque : possibilité pour les adhérents d'emprunter des jeux de société parmi plus de 70 références !
- 2 postes informatiques et 1 iPad à disposition
- 2 liseuses disponibles au prêt.

Tarif unique : 5 €
Carte famille proposée pour 10 €

MAISON du TOURISME

Cœur de Beauce

5 Place de Beauce 28140 ORGERES EN BEAUCE

☎ 02.37.99.75.58. - www.tourismecoeurdebeauce.fr

Courriel : info@tourismecoeurdebeauce.fr

Facebook : /Maison-du-Tourisme-Cœur-de-Beauce



Animations - Expositions – Boutique sur place et boutique en ligne de produits « made in Beauce »
Location de vélos

Boutique en ligne Maison du Tourisme Orgères-en-Beauce



Tel : 02.37.99.75.58

info@tourismecoeurdebeauce.fr

5 Place de Beauce
28140 Orgères-en-Beauce



PEPINIERISTE - HORTICULTEUR



VENTE DIRECTE
AUX SERRES DE
PRODUCTION

(Au particulier et professionnel)

Du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Douy La Varenne Ferron

06 08 09 22 89 28200 LA CHAPELLE DU NOYER

Facebook : sarl le bonheur au jardin (A 1 km du centre E..Leclerc)

TAXI

DOLORES BEAUCE TAXI

06 08 37 13 75

beauce.taxi@orange.fr

18 rue de la Mairie
28140 GERMIGNONVILLE



Urgence & Santé

Gendarmerie	17
SAMU	15
POMPIERS	18 (112 depuis un portable)
Centre anti-poison	
ANGERS	02 41 48 21 21
PARIS	01 40 05 48 48
Centres Hospitaliers	
CHARTRES	02 37 30 30 30
CHATEAUDUN	02 37 44 40 40
ORLEANS LA SOURCE CHRO	02 38 51 44 44
SARAN – ORELIANCE	02 38 79 60 00
SOS MAINS	02 38 79 61 99

Drogues infos-service	0 800 23 13 13
SIDA info-service	0 800 840 800
SOS Alcool	02 47 5 77 08
Allo enfance maltraitée	119

Ambulances

- **Les Ambulances de Beauce**
13, Faubourg Blavetin PATAY
☎ 02.38.75.77.77.
- **ORGERES Ambulance**
ZA du Champ Belon ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.84.38.

Médecins généralistes

- Dr Serge NAVIAUX – Maison médicale ORGERES - ☎ 02.37.99.85.15.
- Dr ENG – 22 place Jeanne d'Arc PATAY - ☎ 02.38.80.81.37.
- Dr François LE MAOU – 5 rue des Monts TERMINIERS - ☎ 02.37.32.16.69.

Laboratoire d'analyses médicales

23 Grande Rue 45310 PATAY
☎ 02.38.75.70.49.
Ouvert du lundi au samedi,
de 7 h.30 à 12 h.
Prise de sang sans rendez-vous

Maison médicale Orgères-en-Beauce

- Infirmières libérales : Catherine PAROU, Jeanne CLATOT, Cécile POIRAUDEAU- ☎ 02.37.99.72.80
- Dentiste : Félicia VOINEA- ☎ 02.37.22.77.67.
- Pédicure : Julie DEBALLON-EUGENE - ☎ 06.15.70.04.97
- Psychologue : Caroline MOREL - ☎ 06.45.43.15.95.
- Ostéopathe : Eve COUASSE - ☎ 07.68.82.84.46.
- Orthophoniste : Aurore EVRARD - ☎ 07.69.12.51.24.
- Masseur kinésithérapeute : Lauriane MONTAUDON - ☎ 09.61.63.30.46.



Pharmacies

Pharmacie VENOT
37 rue Nationale
ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.71.30.
Pharmacie de la Halle
6 place de la Halle
PATAY
☎ 02.38.80.81.09
Urgences Pharmacie : 3237

Maison médicale Patay

- Infirmières libérales : Mesdames PROULT, RIVIERE, THION, GADONNA
☎ 02.38.75.73.93 / 06.08.51.07.47.
- Dentiste : Philippe GRANDFILS- ☎ 02.38.80.81.55.
- Pédicure : Fabienne LEGALL - ☎ 02.38.80.94.28.
- Psychologue : Mme MARAQUIN Frédérique - ☎ 06.08.22.70.06.
- Kinésithérapeute : Frédéric GOUSTOUR – Corinne JENY - ☎ 02.38.75.72.54.
- Sage-femme (gynécologie) : Christine GOBLET - ☎ 07.82.30.32.80.

Naturopathe

Véronique MONTI
28140 GAUBERT
☎ 06.98.15.79.05.

Ehpad

- EHPAD Texier Gallas – 2 rue Texier Gallas 28140 ORGERES-EN-BEAUCE
☎ 02.37.99.76.64.
- Résidence Jeanne d'Arc – 2 place Maurice Violette 28310 JANVILLE-EN-BEAUCE
☎ 02.37.90.00.54.
- Résidence Trianon – 30 rue Trianon 45310 PATAY
☎ 02.38.21.12.00.
- EHPAD Texier Gallas – 25 rue Jules Langlois 28150 VOVES
☎ 02.37.99.00.98.

Soins Infirmiers à Domicile

SSIAD ADMR
8 rue du Haut Chemin
28150 YMONVILLE
☎ 02.37.32.21.30.

PERMANENCES DE L'ANTENNE MAISON FRANCE SERVICES D'ORGÈRES-EN-BEAUCE

Accueil ouvert :

Le lundi, de 14 h. à 17 h.
Les mercredi et vendredi, 9 h. à 12 h.

CYBER EMPLOI

Contact : Adeline BOUCHEREAU
Tél. : 02.37.99.72.84. - Mail : msaporgeres@coeurdebeauce.fr
Permanences aux horaires d'ouverture de la Maison France Services

MILOS (MISSION LOCALE DE CHÂTEAUDUN)

www.milos28.fr
Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous au 02.37.94.05.05.

ASSISTANCE SOCIALE

Permanences : le mardi matin sur rendez-vous au 02.37.44.55.50.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences : le jeudi de 13 h.30 à 17 h. – 06.46.08.09.59.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences : le 1^{er} vendredi matin du mois sur rendez-vous au 02.37.99.72.84.

SOLIHA

Permanence le 1^{er} mercredi des mois pairs, de 10 h. à 12 h. sur rendez-vous au 02.37.20.08.58.

OUVERT SEPT JOURS SUR SEPT

Panier Sympa

Alimentation générale / Fruits & légumes / Crèmerie / Cave / Presse

Du lundi au samedi
de 7 h 30 à 12 h 30
et de 15 h 30 à 19 h 30

Dimanche de 9 heures à 12 h 30

Fermé le mercredi après-midi

02 37 21 48 73

FERME DES ARCHES

📍 Gommiers, 28140 TERMINIERS
☎ 02 37 32 11 31
✉ contact@fermedesarches.com

Rejoignez-nous !

fermedesarches.com votre nature y prend goût !

BOUCHERIE *

CHARCUTERIE

TRAITEUR Fabien MICHAUX

68, Rue Nationale - 28140 ORGÈRES-EN-BEAUCE

Tél. 02 37 99 71 41

Du Mardi au Dimanche

RC CHARTRES : 451 000 723

La Communauté de Communes Cœur de Beauce et l'association PEP 28 proposent :

Pour les enfants jusqu'à 3 ans :

Relais Petite Enfance (RPE)

Itinérant sur 8 sites : Baudreville, Janville-en-Beauce, Orgères-en-Beauce, Rouvray-St-Denis, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens.



- Ateliers d'éveil pour les enfants en compagnie de leur assistant maternel le matin sur les sites itinérants
- Permanence téléphonique et temps d'accueil public l'après-midi dans les permanences RAM (Janville-en-Beauce, Orgères en B/Terminiers, Voves) sur rendez-vous pour les familles et assistants maternels.

Le RPE est un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les professionnels (ou les candidats à l'agrément). Pour toute question « Petite Enfance », n'hésitez pas à contacter le RPE CCCB : Noémie Mannetier, 06 46 08 09 59, ram.cccb1@pep28.asso.fr

Pour les enfants de 3 à 11 ans :

11 accueils périscolaires

A Baudreville, Bazoches-en-Dunois, Janville-en-Beauce, Orgères-en-Beauce, Ouarville, Rouvray-St-Denis, Terminiers, Toury, Sainville, Les Villages Vovéens, Ymonville.

Avant et après l'école.

Inscription sur place.

7 accueils de loisirs

A Baudreville, Bazoches-en-Dunois, Janville-en-Beauce, Orgères-en-Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Les Villages Vovéens.

Tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances (sauf Noël) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

Inscription sur place.

Pour les 11-17 ans (collégiens et lycéens) :

3 Espaces Jeunes

A Orgères-en-Beauce, Toury, Les Villages Vovéens.

- Activités et sorties adaptées aux adolescents tous les mercredis après-midi (sauf Orgères-en-Beauce).
- Stages culturels ou sportifs à chaque période de vacances (sauf Noël) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).
- Nouveauté : ouverture à Noël sur 2 sites (Voves et Janville-en-Beauce)

Voir dossier inscription. Inscription sur place.

4 Séjours

Un Séjour ski est proposé chaque hiver en février (36 places) et 3 séjours ont lieu en juillet (24 places chacun).

Retrouver toutes les informations et coordonnées des centres, dossiers et fiches d'inscriptions, projets pédagogiques et planning d'activités sur www.coeurdebeauce.fr ou www.lespep28.org

Contacts : M. Jacques, directeur pôle enfance jeunesse PEP 28 sur la CCCB, 06 10 73 67 86,
directeurdepole3@pep28.asso.fr

Mme Leauté-Pilon, adjointe au directeur pôle enfance jeunesse PEP 28 sur la CCCB, 06 74 83 41 52,
adjointdepole3@pep28.asso.fr



Cœur de Beauce
communauté de communes



Animée par :
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE
Eure / Eure-et-Loir



DES AIDES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT

avec l'Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

2021-2026

- Conseils gratuits
- Assistance technique
- Dossiers de subvention
- Accompagnement personnalisé

RENSEIGNEZ-VOUS DES MAINTENANT

Lors des permanences mensuelles d'information
(sauf en août)

**au sein des Maisons France Services
sur RDV**

les mois pairs

février, avril, juin, octobre, décembre

**le 1er mercredi
à Orgères-en-Beauce de 10h à 12h**
2 rue de l'Arsenal

**le 3ème mercredi
aux Villages Vouéens de 10h à 12h**
4 rue Texier Gallas

les mois impairs

janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

**le 3ème mercredi
à Janville-en-Beauce de 10h à 12h**
ZA de l'Ermitage

et ponctuellement dans les communes alentours

En contactant directement l'opérateur

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Agence EURE-ET-LOIR

02 37 20 08 58

contact28@solihha.fr

www.solihha-normandie-seine.fr

En saisissant votre demande sur le site :
monprojet.anah.gov.fr





Les premiers conseils de votre naturopathe locale

Renforcer son système immunitaire

Nous avons encore quelques semaines avant de sortir de l'hiver et après les excès de fin d'année, notre organisme a bien besoin d'un coup de pouce. Eh oui, notre foie doit filtrer et détoxifier tout cela sans compter que nous enchainons avec la traditionnelle galette des rois. Le pauvre. Comment voulez-vous qu'il gère de façon optimum le métabolisme des éléments essentiels au maintien en notre système immunitaire. Saviez-vous qu'il filtre 1.7 litres de notre sang par minute ? C'est un organe indispensable au bon fonctionnement de notre organisme et donc à notre santé.

Dans un premier temps, nous allons prendre soin de lui et lui alléger la charge de travail.

Comment ? Eh bien, tout simplement alléger notre alimentation et rétablir l'équilibre de notre flore intestinale. Manger des choses simples, peu transformées, éviter les sucres raffinés et mauvaise graisse, les mélanges trop lourds et manger léger le soir. Ce qui veut dire la part belle aux légumes verts et racines dans l'assiette. Ils sont riches en vitamines, minéraux, fibres et en anti oxydants qui vont permettre d'éliminer les toxines. On y peut adjoindre une cure détoxifiante et drainante de plantes.

Et surtout, on boit de l'eau et peu minéralisée ! Comment éliminer sans l'eau pour drainer et réhydrater notre organisme.

Eh oui, vous l'aurez compris, l'alimentation est la base d'un système immunitaire fort donc d'une sante équilibrée. Imaginer mettre de l'essence dans un véhicule diesel. Vous êtes d'accord que celui-ci n'ira pas bien loin. Eh bien, c'est pourtant ce que nous faisons avec notre corps sans le savoir, nous ne mettons pas le bon carburant !

Déjà, enrichir notre apport en Vitamine D et plus précisément la D3. A cette époque, nous sommes tous carencés. On trouve très peu cette vitamine dans l'alimentation. Cependant, vous pouvez en trouver dans les poissons gras (hareng, foie de morue, sardine, thon), œufs. L'avantage en les consommant, vous complétez votre apport en oméga3 indispensables également (œufs de poules nourries aux graines de lin). Vous trouverez aussi des suppléments en magasin bio ou en pharmacie.

N'oublions pas notre chère vitamine C anti oxydante et indispensable au renouvellement de nos globules blancs mais également la vitamine A et E et qui ont un rôle également dans la fabrication de nos cellules de défenses immunitaires. Vous les trouverez dans les légumes et la vitamine E dans les huiles et les oléagineux. J'insiste sur une cuisson douce sinon elles seront détruites.

Le zinc : minéral clé pour lutter contre les infections. Les légumineuses comme les lentilles en sont riches. Le sélénium : module les réactions inflammatoires et immunitaires ; faites-vous plaisir avec les noix du Brésil (2/3/jours).

Le stress et le sommeil jouent un rôle clé dans le maintien des défenses immunitaires. Le stress est un gros consommateur de magnésium. Des crampes, la paupière qui tressaute, des fourmillements, problèmes de sommeil, peuvent être révélateur d'un manque de magnésium. Les amandes sont de super aliments car elles sont riches en nutriments et particulièrement en minéraux comme le magnésium.

Pratiquer une activité physique, on ne dira jamais assez les bienfaits de pratiquer. Pas besoin d'être un grand sportif la marche suffit.

Donc respirer, cultiver la joie de vivre et votre bien être, votre nature intérieure, prenez soin de vous. Vous êtes la personne la plus importante pour vous. Soyez bienveillant envers vous-même.

Véronique Monti, naturopathe. « Nature intérieur » *l'équilibre est en vous.*

